

**Incertitudes économiques et implications pour l'Afrique en matière
d'échanges mondiaux**

Communication de M. Jean-Baptiste NATAMA

*Directeur de cabinet de la Présidente de la Commission de l'Union
africaine*

Forum économique international des Amériques

(19^{ème} Conférence internationale de Montréal)

Montréal le 12 juin 2013

Propos liminaire

Distingués invités,

Distingués participants,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je prends la parole devant cette assemblée pour partager quelques réflexions sur le contexte économique dans lequel se trouve le monde aujourd'hui et surtout pour en relever les conséquences sur l'Afrique.

Mais avant de poursuivre mon propos, je voudrais exprimer, aux organisateurs de cette conférence, toute ma gratitude et celle de la Commission de l'Union africaine pour l'amabilité qu'ils nous ont faite en nous invitant à y prendre part.

Une telle initiative dénote, à n'en pas douter, de l'intérêt qui est porté à l'Afrique d'une part mais, aussi de la claire compréhension de la nécessité d'associer l'Afrique à tous les fora de réflexion sur les grandes questions à caractère global, d'autre part. Ce dernier élément est dicté par le fait que les problèmes qui dérivent de l'économie globalisée doivent être appréhendés dans une approche holistique qui ne laisse pas de place à l'exclusion mais requiert plutôt une mobilisation globale de tous les acteurs pour une synergie d'actions.

1) Contexte économique mondial

Le fait est établi que l'économie mondiale est en proie à des bouleversements, depuis le début de la crise financière mondiale en 2008. Je ne souhaite pas qu'ici soit le lieu pour moi de refaire toute l'analyse y relative car, tant de choses ont déjà été dites, au sujet de cette crise. Mais il me semble important de noter qu'elle a conduit à l'émergence et à la prévalence des incertitudes qui la caractérisent actuellement et dont l'Afrique n'en est pas exempte, en raison du fait que la plupart des pays africains sont tributaires des économies développées pour un grand volume de leurs exportations et échanges.

Les pays africains sont, en effet, pour l'essentiel, des exportateurs de produits de base et de matières premières et leurs économies sont fortement tributaires des flux de capitaux privés et d'envois de fonds colossaux en provenance de l'extérieur. Ils disposent, en outre, d'une faible protection de leurs réserves, en plus du phénomène de la dette extérieure dont ils portent encore le lourd fardeau.

A cet égard, les incertitudes économiques ont produit et produisent encore un impact négatif sur les perspectives de la croissance mondiale et ont sérieusement amenuisé les prévisions sur les marchés à terme de marchandises, provoquant ainsi la fluctuation des cours des matières premières.

Le fait est qu'avec les transactions sur les marchés à terme de marchandises, les agents financiers qui sont devenus les principaux acteurs des mécanismes de spéculation et du comportement grégaire ont contribué au bouleversement des marchés de matières premières, y compris, aux tendances haussières des cours de certains produits comme le café et le cacao ainsi qu'aux plus bas cours historiques du coton.¹

Cette conjoncture qui tend même à devenir structurelle, puisque la reprise tarde, a eu un impact sur les catalyseurs des récentes performances en matière de croissance économique de l'Afrique, en raison de la fluctuation des prix des matières premières africaines, de la chute des flux de capitaux et des promesses de majoration de l'aide qui ne se sont pas encore concrétisées dans certains cas.

Toutefois, de façon générale, comme nous le verrons plus tard, il y a lieu de signaler que, nonobstant les incertitudes économiques mondiales actuelles, la croissance économique de l'Afrique s'est poursuivie à un rythme moyen de 5,5% au cours des dix dernières années.

2) Implications pour l'Afrique

Les répercussions économico-financières de la conjoncture économique actuelle ont rendu les pays africains plus vulnérables aux marchés des matières premières, tandis que les cours

¹ Economic report on Africa 2013.

artificiellement élevés de certaines matières premières ont réduit la motivation de générer de la valeur ajoutée.

Une telle situation n'est pas sans conséquences sur les économies africaines notamment sur le plan des flux des échanges. On peut noter, entre autres :

La baisse des flux de l'IDE. La chute des flux d'investissements directs étrangers (IDE) n'a pas épargné l'Afrique. En effet, lorsque les profits et les revenus sont en baisse, dans les pays développés, et que les investisseurs deviennent plus prudents, l'on assiste à une réduction brusque des flux de l'IDE ainsi que de l'investissement de portefeuille.

En ce qui concerne les flux de l'IDE, il est à noter, que les entreprises ont affiché une tendance à retarder leurs investissements prévus à l'étranger ou à les annuler tout simplement. La récession économique qui affecte, en ce moment, la plupart des économies des pays donateurs accentue parallèlement les risques de baisse des niveaux de l'aide à l'échelle mondiale, alors que de nombreux pays africains en sont fortement dépendants. Pourtant plusieurs pays africains ont mis en place des mesures stratégiques incitatives pour attirer l'IDE, mais, après avoir attiré pendant une décennie des investissements directs étrangers s'élevant à environ 58 milliards de dollars en 2008, ils ont assisté pendant trois ans à la baisse des flux de l'IDE régressant jusqu'à 42,7 milliards de dollars en 2011.

Ce recul était essentiellement dû à la crise mondiale, aggravée par une faible croissance continue dans les pays développés.² Bien que le total des flux de l'aide publique au développement (APD) au profit de l'Afrique, sans tenir compte de l'allègement de la dette, ait augmenté en termes nominaux, passant de 17,4 milliards de dollars en 2002 à 50 milliards de dollars en 2011, il n'en demeure pas moins qu'il reste inférieur aux engagements internationaux pris en vertu du Consensus de Monterey sur le financement du développement (2002) et de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005) ; et, en ce cas, ce sont les incertitudes économiques qui sont une fois de plus indexées.

La baisse des envois de fonds. Les envois de fonds constituent l'une des principales sources de financement extérieur des pays africains et ont été aussi négativement affectés par le ralentissement des activités économiques dans les pays développés. Dans certains pays, le montant des transferts de fonds considérés comme une source de financement extérieur dépasse celui de l'APD.

En effet, selon le bulletin d'informations de la Banque mondiale (BM) sur les migrations et les envois de fonds dans le monde, les envois de fonds à effectuer vers les pays en développement devraient augmenter de 7,9% en 2013, de 10,1% en 2014 et de 10,7% en 2015 pour atteindre 534 milliards de dollars en 2015.

² **Making the Most of Africa's Commodities:** Industrializing for Growth, Jobs and Economic Transformation Economic Report on Africa 2013

Cependant, il faut signaler que malgré l'augmentation générale des flux de transferts de fonds vers les pays africains, la crise économique mondiale qui perdure est en train d'amenuiser les montants d'envois de fonds vers certaines régions telles que l'Afrique subsaharienne.

Toutefois, d'une façon globale, un accroissement des transferts de fonds a été enregistré au cours des dix dernières années et, les flux annuels vers l'Afrique devraient atteindre un montant de 60 milliards de dollars d'ici à 2014, comparés au montant de 11,4 milliards de dollars enregistrés en 2000³.

Par conséquent, l'on peut remarquer, que nonobstant le malaise qui prévaut dans les pays développés – leur principale source – et son incidence sur les emplois des travailleurs émigrés, les envois de fonds constituent un moyen pour de nombreux pays africains de mobiliser des capitaux extérieurs. Toutefois, les envois de fonds, aussi bien vers le continent qu'à l'intérieur du continent, continuent d'être sous-estimés et les transactions correspondantes sont les plus onéreuses du monde avec une marge considérable.

Le secteur du tourisme a également été frappé par la crise, par suite de la baisse des revenus dans les pays développés et émergents d'où provient la plupart du flux touristique. Or les recettes touristiques représentent une part non négligeable des recettes publiques dans de nombreux pays africains.

³ Economic Report on Africa 2013 AUC-UNECA

En effet, environ 50% du produit intérieur brut (PIB) des Seychelles provient du tourisme, lequel a enregistré une baisse de ses recettes, en raison de la crise de la dette qui secoue la zone euro. De même, en Afrique du nord, le secteur touristique a enregistré une perte de 12% en 2011, comparativement à l'année précédente, en raison de l'instabilité politique de la région ; ce qui a réduit la part des arrivées touristiques internationales du continent.

Les taux des arrivées touristiques sont de 30% au Cap Vert, de 25% à l'île Maurice et de 16% en Gambie. Selon les indications de la Banque mondiale, le tourisme représente 8,9% du PIB de l'Afrique de l'est, 7,2% de celui de l'Afrique du nord, 5,6% de celui de l'Afrique de l'ouest et 3,9% de celui de l'Afrique australe. En Afrique centrale le tourisme ne contribue qu'à 1% du PIB. Malgré ces statistiques, la part des arrivées touristiques mondiales en l'Afrique est relativement modeste. 980 millions d'arrivées touristiques internationales ont été enregistrées en 2011, dont seulement 50 millions à destination de l'Afrique.

En outre, l'Afrique est confrontée à d'autres situations de vulnérabilité de diverses natures, y compris **le défi de l'emploi des jeunes** dans la quasi-totalité des pays africains et **le défi du développement des infrastructures**. Avec une population en grande partie jeune en proie au chômage et dans le contexte des guerres civiles dans certains pays du continent, l'incertitude économique a rendu plus complexe le défi de satisfaire aux exigences du développement socio-économique.

Possédant la population la plus jeune du monde, avec les jeunes représentant entre 60% et 70% de sa population, l'Afrique a subi une pression démographique, laquelle à son tour a provoqué des taux de chômage élevés sur le continent. Mais en investissant dans sa population l'Afrique transformera cet apparent handicap en atout précieux.

3) Situation particulière de l'Afrique

En dépit des incertitudes économiques, l'Afrique subsaharienne a enregistré une croissance économique, soutenue par maints facteurs, notamment la réduction significative des conflits civils, l'évolution en général favorable des cours des matières premières; ce qui contribue à accroître les exportations de ressources naturelles du continent, dans certains cas ; le soulagement de la dette dont bénéficie la plupart des pays pauvres très endettés ; et puis **les choix de politiques rationnelles opérés** par les gouvernements africains – à la fois en termes de poursuite de politiques macroéconomiques appropriées et d'accélération des mesures idoines de réforme.

En effet, malgré la chute des cours des matières premières de 5,6% (entre 2002 et 2008) à 2,2% en 2009, l'Afrique a affiché une reprise significative, corroborée par une croissance de 5% en 2012, dans un contexte d'incertitudes et de récession économiques mondiales, grâce à une diversité de facteurs dont, entre autres, une forte demande et des prix élevés des matières premières non pétrolières

ainsi qu'une performance améliorée dans les secteurs de l'agriculture, des services et dans d'autres secteurs.

Ceci s'explique par le fait que l'exportation de matières premières constitue l'une des principales forces motrices de la croissance dans de nombreux pays africains, avec les recettes des exportations représentant 81% des revenus dans certains pays.⁴ Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance économique de 5,4% en 2013 et de 5,7% en 2014 dans les pays d'Afrique subsaharienne, en raison de l'augmentation des investissements et de l'essor dont jouissent les industries extractives.

Cependant l'on peut faire remarquer au passage que malgré une croissance économique stable, les progrès enregistrés par les pays africains en termes d'indicateurs de développement social, en particulier en ce qui concerne certains indicateurs de santé des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) tels que la mortalité maternelle et infantile, sont peu reluisants.

4) Perspectives africaines

L'Afrique se trouve à un moment historique marqué par le changement de l'équilibre géopolitique mondial, comme l'attestent l'émergence des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du sud) ainsi que le jubilé d'or de l'Organisation de l'unité africaine/Union

⁴ <http://unctad.org/en/Pages/InformationNoteDetails.aspx?OriginalVersionID=38>

africaine (OUA/UA) célébré, le mois dernier à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Ce fut une occasion historique au cours de laquelle un appel a été lancé pour la renaissance politique, économique et culturelle du continent, à travers l'exploitation du potentiel de sa population jeune et des ressources naturelles dont il regorge, le développement des infrastructures, des télécommunications et de l'énergie, l'investissement dans la technologie et l'innovation, la diversification de l'économie, le développement et la transformation de l'agriculture, le développement commercial et industriel sous l'impulsion du secteur privé, de sorte que le commerce intra-africain s'intensifie et dépasse l'infime proportion de 13,5% enregistrée en 2013 et que la part du continent africain dans le commerce mondial excède le pourcentage actuel de 3%.

Il importe de rappeler que, les produits pétroliers et les matières premières constituent les principales exportations du continent africain, vers le reste du monde; ce qui est insoutenable si le continent doit assumer ses responsabilités vis-à-vis de ses citoyens.

A cet effet, l'Afrique s'est décidée à saisir le taureau par les cornes, et ce, avec une ferme détermination. En effet, au lieu de continuer à compter sur l'occident et l'orient, l'Afrique est résolue à effectuer une introspection, en quête de solutions endogènes durables qui conduiront à la croissance et au développement durables du continent.

Dans ce sens, l'intensification de l'intégration des marchés africains sous l'impulsion des dirigeants de l'UA, à travers un plan d'action destiné à renforcer le commerce intra-africain et à réaliser une Zone de libre échange continentale (ZLEC) favorable au développement constitue, en effet, une réponse idoine et positive non seulement aux malaises économiques africains mais aussi mondiaux.

A ce niveau, il convient de souligner que le développement économique de l'Afrique va passer, entre autres, par la conjugaison des efforts en vue de garantir la mise en œuvre du plan d'action pour l'intensification du commerce intra-africain et l'établissement de la ZLEC d'ici à 2017.

L'Afrique est en train de tirer parti des expériences de la ZLEC tripartite établie en vertu des négociations entre la Communauté pour le développement de l'Afrique austral (SADC), la Communauté d'Afrique de l'est (CAE) et le Marché commun d'Afrique de l'est et austral (COMESA) et, les leçons apprises seront utiles, pour les autres communautés économiques régionales.

Il s'agit, ici, d'un marché d'1 milliard de consommateurs en 2013 et 2 milliards en 2050, disposant de la main-d'œuvre la plus nombreuse et d'une proportion considérable des terres arables du monde ; il s'agit aussi d'un marché favorable aux investisseurs et aux industriels africains et ceux du reste du monde y compris d'Amérique du nord.

L'accent sera également mis sur la promotion d'une gouvernance vertueuse au triple plan politique, économique et des entreprises. Il est évident que sans un système de gouvernance qui favorise une gestion rationnelle des ressources sociales et économiques du continent ses efforts de développement demeureront vains.

5) Afrique et partenariat mondial

Comme vous le savez, les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se préparent à se rencontrer à Bâle, en décembre 2013, avec un ordre du jour moins ambitieux, focalisé essentiellement sur la facilitation du commerce.

En tant que continent en développement, notre préoccupation, entre autres, réside dans le fait que les questions fondamentales du Programme de développement de Doha n'ont pas encore trouvé de réponses, notamment le principe du traitement spécial et différentiel et l'accès au marché agricole.

En tant que continent, nous sommes également confrontés à des défis dans le cadre des négociations de partenariats économiques avec l'Union européenne qui ne soutiennent pas les exigences et priorités de développement et d'intégration de l'Afrique ; et cependant, nous continuons de recevoir des pressions pour les conclure avant la date butoir unilatéralement fixée du 1^{er} octobre 2014.

A défaut de les conclure, les pays ne faisant pas partie des pays les moins avancés (PMA) ne pourront plus avoir accès au marché européen, avec ce que cela va entraîner comme conséquences dévastatrices pour leurs économies émergentes. Nous poursuivons les négociations avec nos partenaires européens à cet égard et nous espérons qu'en fin de compte la justice économique va prévaloir et que notre partenariat deviendra de plus en plus fort.

Notre partenariat avec les Etats-Unis est passé à une étape supérieure et nous espérons établir un partenariat stratégique favorable aux deux parties. En effet, l'Accord sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA) prendra fin en 2015. Le continent est actuellement en train de faire le bilan des bénéfices tirés de cet accord par l'Afrique de même que par les Etats-Unis, et recherche les voies et moyens pour les améliorer au cours de la période restante ainsi que pour l'avenir.

Nous avons aussi conclu des partenariats stratégiques avec d'autres régions et pays du monde qui sont en pleine expansion et plein de promesses. Notre option fondamentale dans ces partenariats c'est de garantir la satisfaction des intérêts mutuels avec chacun de nos partenaires. Ces différents partenaires doivent, en revanche, prendre en compte nos priorités et les respecter avec un sens élevé de responsabilités partagées. L'Afrique veut désormais utiliser ses atouts pour occuper la place qui devrait être la sienne dans l'économie mondiale et offrir au reste du monde des opportunités pour investir et générer le progrès global.

En **conclusion**, je dirai, que nous souhaitons que nos partenaires prennent conscience, si ça ne l'est encore, qu'une Afrique unie, prospère et où règne la paix n'est pas exclusivement bénéfique à l'Afrique, mais constitue également notre modeste contribution à la paix et à la prospérité dans le monde entier. Le futur de l'Afrique c'est le futur du monde. Nous affirmons cela avec un optimisme sérieux et responsable car l'Afrique a les atouts pour atteindre de tels objectifs. Il ne peut en être autrement quand on sait que ce continent qui est le plus vaste après l'Asie possède plus de 30% des ressources minéralières du monde jusque-là répertoriées, détient 1/3 du potentiel énergétique mondial, a la population la plus jeune du monde, détiendra dans une décennie 25% de la population jeune du monde et 50% en 2040, aura 2 milliard d'habitants en 2050 et 3 milliard en 2100 sur une population mondiale totale de 9 milliard, couvre une superficie de 30 million de Km² avec 60% de terres arables, etc. Et c'est pourquoi, pour nous, en tenir compte est plus qu'un impératif, dès maintenant, si le monde veut s'engager dans un nouveau cycle économique qui ouvrira la voie à la prospérité et au progrès de l'humanité. C'est, donc, maintenant qu'il faut investir en Afrique non seulement pour l'Afrique mais aussi pour le reste du monde.

Je vous remercie de votre aimable attention.